Interpellation « Pour qu'on se souvienne de tous les Bellerins et de toutes les Bellerines »

Nous avons au cimetière de Tavalles une « urne du souvenir » qui accueille les cendres de défunts pour lesquels les familles n'ont pas souhaité réserver un emplacement de tombe. Toutefois, dans la plupart des cimetières qui disposent d'une telle urne collective, on trouve à côté de l'urne le nom des défunts dont les cendres ont été placées là. Ce n'est malheureusement pas le cas à Bex, où ces défunts sont totalement anonymes. Or le nom est, à mon avis, le principal moyen de se souvenir de quelqu'un.

Je pose donc les questions suivantes : pourquoi l'urne collective de Bex n'est-elle pas accompagnée du nom des défunts qui y reposent ? Est-il envisageable que la Municipalité étudie le moyen de mettre le nom des défunts sur une plaque proche de l'urne, à partir d'une date à définir ?

Anne Bielman Sánchez

A. B. 53